

COMPOSITION DES EQUIPES MIXTES - 2 + (1 non obligatoire)

2 femmes + (1homme ou 1 femme)

2 hommes + (1homme ou 1 femme)

1homme ou 1 femme + (1homme ou 1 femme)

Les équipes seront composés au choix de catégorie senior et vétéran du même club ou non.

NB : Si certains tireurs ne parviennent pas à composer une équipe, nous pourrons le faire sur place sellons le nombre de tireurs seuls.

FORMULE DE LA COMPETITION

- 1 ou 2 tours de poule, si 2 tours : brassage sur le premier tour, classement sur le second tour de poule.
- Tableau d'élimination, avec repêchage pour les éliminés du 1er tour, qui partiront sur 1 dernier tour de poule.
- Les matchs se dérouleront sous forme de 4 relais de 5 touches : 5/10/15/20.
- Auto arbitrage.
- Chaque femme commençant un assaut se verra attribuée 1 point supplémentaire. (Si 2 femmes +1/+1).
- Chrono 2 mn / ½ finale et finale 3 mn.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la présente formule le jour du challenge.

RECOMPENSES

Les huit premières équipes du tableau seront récompensées.

Les quatre premières équipes de la poule de repêchage seront récompensées. (Si égalité un assaut sera effectué pour départager).

La première équipe mixte sera récompensée.

Le trophée du challenge sera remis à la première équipe.

Celui ci sera remis en jeux tous les ans et acquis définitivement au bout de trois victoires du challenge.

HORAIRES

- Appel des équipes : 8h30
- Scratch : 8h45
- Début des assauts : 9h15

LICENCES

La licence doit être en cours de validité.

Tenue réglementaire obligatoire aux normes FFE.

L'attention des tireurs est particulièrement attirée sur l'article T15 du règlement international relatif à la responsabilité des escrimeurs : « Les tireurs s'arment, s'habillent, s'équipent et combattent sous leur propre responsabilité et à leurs risques et périls ! »

ENGAGEMENT

Les droits d'engagement sont fixés à 20 € par tireur.
Ces droits d'engagement comprennent l'inscription au repas (obligatoire).

Seules les 40 premières équipes seront admises.

Pour les accompagnateurs désirant se joindre au repas, les frais sont fixés à 12 € par personne.

Les engagements devront parvenir au club au plus tard le : **Le mercredi 25 Septembre 2019.**

- esb_cerclescrime@hotmail.com
- stephane.brogiotti@orange.fr
- Stéphane Brogiotti 07 89 61 36 30
- Vivien L'Espagnol 06 14 50 38 74

Plaine des sports

2, Chemin de Terrefort – 33480 Castelnau de Médoc



